



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 4 k) de l'ordre du jour provisoire*

**Points pour information : statistiques
économiques intégrées**

Rapport des Amis de la présidence : statistiques économiques intégrées

Note du Secrétaire général

Conformément à une demande formulée par la Commission de statistique à sa quarantième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre, pour information, le rapport des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées. La Commission est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2010/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 4 (E/2009/24)*, chap. I.A.



Rapport des Amis de la présidence

1. Le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées a été chargé de formuler, sur la base des principes énoncés par le premier Groupe des Amis de la présidence, un ensemble de directives pour l'intégration des données produites par les systèmes statistiques centralisés et décentralisés. Ces directives devraient accroître considérablement la cohérence, l'exactitude et la pertinence des données utilisées par les décideurs des secteurs public et privé et contribuer à une utilisation plus efficace des données collectées actuellement. L'objectif du Groupe est de terminer ces directives en temps utile pour que la Commission de statistique de l'ONU puisse les examiner à sa quarante-deuxième session en 2011.

2. Dans son rapport de 2008 (E/CN.3/2008/6), le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées a formulé les conclusions suivantes :

a) L'intégration des statistiques économiques vise la mise en cohérence des données statistiques, c'est-à-dire qu'elle doit garantir que les messages véhiculés par les statistiques sont cohérents et homogènes. Cette mise en cohérence concerne les statistiques économiques primaires, les comptes macroéconomiques, les statistiques économiques à court et à long terme ainsi que les statistiques économiques nationales et internationales. Essentiellement, elle amène à s'occuper des aspects conceptuels, des aspects touchant à la production de statistiques et des aspects institutionnels. Les problèmes de ressources humaines (prise de conscience par le personnel des organismes statistiques de l'impact de leur travail sur le système statistique global) et d'informatique (adoption d'une technologie commune) jouent également un rôle et doivent être pris en compte aux fins de l'intégration;

b) L'intégration des statistiques économiques est essentiellement fonction des attentes des utilisateurs en ce qui concerne la cohérence et l'homogénéité des données;

c) Il n'est ni possible ni souhaitable de préconiser une démarche unique et détaillée pour l'intégration des statistiques économiques, car les systèmes statistiques nationaux sont différents. Il existe toutefois quelques principes directeurs;

d) Les arrangements institutionnels aux niveaux national et international sont importants pour la gestion des statistiques économiques intégrées et doivent faire partie des programmes de réformes correspondants.

3. Le Groupe des Amis de la présidence a fait les recommandations suivantes :

a) Le rôle du *Système de comptabilité nationale* de 1993 en tant que cadre de coordination pour les statistiques économiques (y compris au niveau des microdonnées) doit être renforcé et pris en considération par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale lors de l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre applicable à la version actualisée du *Système*;

b) La Commission de statistique et le Comité de coordination des activités statistiques, avec l'assistance de la Division de statistique, doivent renforcer la coordination entre les institutions internationales s'occupant de statistiques économiques afin de promouvoir l'intégration recherchée;

c) La Division de statistique, en concertation avec la Commission de statistique pour ce qui concerne le mandat, et en collaboration avec les organismes internationaux ou supranationaux pour ce qui concerne le travail de fond, devrait prendre l'initiative d'élaborer des directives pratiques plus ambitieuses, comportant notamment des études de cas sur les pratiques en matière de statistiques économiques intégrées, à partir des documents réunis et fournis à titre de contributions à la session de travail du Groupe des Amis de la présidence et à la rédaction du document de réflexion;

d) La Division de statistique devrait poursuivre ses travaux visant à orienter le choix des domaines statistiques qui gagneraient à être davantage intégrés.

4. Conformément à ces recommandations, un deuxième Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées a été formé pour « prendre l'initiative d'élaborer des directives pratiques plus ambitieuses ». Présidé par le Bureau of Economic Analysis des États-Unis, il se compose de membres actifs représentant des organisations nationales et internationales : Statistique Canada, Statistics Netherlands, Statistics New Zealand, Statistics South Africa, Fonds monétaire international, Banque centrale européenne, Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), Organisation de coopération et de développement économiques et Division de statistique de l'ONU.

5. En élaborant le projet de directives, le Groupe des Amis de la présidence a pris soin de tenir compte des conclusions et recommandations de son prédécesseur :

a) Le projet de directives insiste avant tout sur la cohérence et l'homogénéité, tout au long de la chaîne des statistiques économiques, des indicateurs à court terme aux indicateurs macroéconomiques nationaux et internationaux. L'ensemble des questions touchant les concepts, la production et les institutions sont prises en compte. Ces questions vont de l'harmonisation des définitions, des questionnaires, des classifications et des échantillons à celle des concepts et des méthodes utilisées pour vérifier l'équilibre dans les comptabilités nationales. Les questions liées aux ressources humaines et à l'informatique sont également prises en compte dans les stratégies d'intégration proposées et les études de cas;

b) La recherche de la cohérence et de l'homogénéité est axée sur les besoins des utilisateurs. Des exemples tirés d'ouvrages et d'études de cas soulignent l'importance des besoins des utilisateurs dans la réalisation de l'intégration. En comprenant ces besoins, les pays peuvent plus facilement concentrer leurs ressources limitées sur les efforts d'harmonisation permettant d'obtenir les meilleurs résultats du point de vue des utilisateurs;

c) Le projet de directives comporte des principes directeurs généraux et des conseils pratiques pour la mise en concordance des statistiques économiques à l'intention de tous les organismes de statistiques, aussi bien ceux qui peuvent être considérés comme fortement centralisés et capables de contrôler l'intégralité du processus de production – de la base d'échantillonnage aux statistiques macroéconomiques – que ceux qui sont plutôt décentralisés et doivent tenter d'harmoniser toute une série de données collectées par différents organismes utilisant des bases d'échantillonnage, des concepts et méthodes différents;

d) Le projet de directives utilise le *Système de comptabilité nationale* et d'autres manuels internationaux comme base de coordination et mettent en évidence

le rôle primordial que la coordination entre institutions et entre pays joue dans l'application du *Système de comptabilité nationale* et d'autres directives en vue de l'harmonisation des statistiques macroéconomiques et microéconomiques;

e) Le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées s'est réuni du 7 au 9 novembre 2009 à Washington pour examiner officiellement la version provisoire des directives présentée par ses membres :

i) Les auteurs principaux présents à la réunion ont présenté leur projet de directives aux membres du Groupe, afin que celui-ci puisse s'assurer de sa conformité avec le rapport initial et les recommandations, y apporter des modifications et demander des éclaircissements sur les questions en suspens. Le Groupe a également présenté le calendrier de la phase suivante de l'élaboration des directives;

ii) Le Groupe devrait terminer la version finale de ces directives en temps utile pour que la Commission de statistique l'examine à sa quarante-deuxième session en 2011.
